

La Sécu... Un faux déficit ? de André Féline (Singulières - 2008)



La spécialité française en matière de politique ?

En cas de problème, on met sur le dos de tout et tous sans chercher à comprendre si ça passera ou pas, parce que de toute façon ça passera. Un exemple ? Le "trou" de la Sécu. Le déficit. Cherchez pas, les populistes sont les plus forts, s'il y a déficit c'est qu'il y a abus, c'est sûr. Les vieux avec leurs multiples ordonnances, les jeunes (fainéants !) et leurs arrêts-maladie et j'en passe des plus vilains encore.

André Féline, diplômé de l'Ecole Nationale de la Sécu et ancien dirlo de l'URSSAF de Montpellier, excusez du peu, s'est un jour aperçu qu'on se foutait légèrement de nous en abordant ce fameux déficit. D'abord il est vrai que quand on sait qu'un rapport annuel est en vente chez les marchands de journaux, on peut avoir l'idée de se pencher au-dessus de ce trou (gare à ne pas tomber !) voire de creuser un peu, mais l'idée cette fois. Deux organismes, la Cour des Comptes et la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale, épluchent chaque année les chiffres et publient des rapports tout ce qu'il y a d'officiels, il suffit juste de se les procurer !

Que ressort-il de la lecture de ces documents ? Par exemple que si l'État voulait bien payer ses (effrayantes !!) dettes, la Sécu passerait en positif !! Que si l'État, encore, ne se servait pas de la Sécu pour arranger sa politique de l'emploi, les choses n'en seraient pas là aujourd'hui ! Un scandale absolu : les charges indues. Procurez-vous ce livre pour en savoir plus, il se lit vite et sans trop de difficultés (même si il y a beaucoup de chiffres, c'est vrai...), puis faites-le passer, échangez-le, revendez-le, débrouillez-vous pour le faire lire à d'autres !

Ras-le-bol de se faire entourlouper, même la presse est muette à ce sujet depuis les années 80 et les rapports de l'époque pointaient déjà un léger dysfonctionnement... Aux armes !!

78 pages, 10 €

ISBN : 9782354780296

© GED Ω - 11/01 2008

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.